

L'USAGE DU FRANÇAIS EN RDC : PROBLÉMATIQUE ET ÉTAT DES LIEUX

Ntumba Ilunga
Université de Kinshasa

Introduction

La langue constitue un système symbolique de l'espèce humaine qui puisse caractériser socialement ses locuteurs par rapport à leur culture. Cette façon de paraphraser Fishman (1994 : 87) montre que la langue est certes toujours liée à ses usagers, à leur mode de vie. Ainsi donc, toute langue subit des variations quelquefois structurelles dès lors qu'elle est soumise aux variables d'ordre conjoncturel, essentiellement relatives à la géographie et à l'organisation sociale des locuteurs.

Ne pouvant pas échapper à ce principe sociolinguistique solidement établi, le français connaît des variations dialectale et sociolectale, et ce en fonction de l'identité des interlocuteurs, de l'objet de communication et des circonstances (temps et lieu) de l'interlocution. Ce qui revient à dire, notamment, que la langue française prend des formes différentes selon les milieux de son usage, et de manière plus étendue, selon le pays et/ou le continent où elle se parle.

C'est dans ce contexte, en effet, qu'il devient indiqué de se poser la question pertinente de savoir quel est l'état actuel du français tel qu'il se parle en RDC. Y a-t-il lieu de parler du français de la RDC (République Démocratique du Congo) ou du français en RDC ?

1. Problématique de l'usage du français en RDC

Le français est la langue officielle de la République Démocratique du Congo. Médium et matière d'enseignement à tous les niveaux de l'éducation nationale, il est utilisé comme langue du travail et de l'administration. C'est la langue de communication internationale, également utilisée à des fins littéraires, pour le rituel religieux, dans le domaine judiciaire et dans les médias. Au-delà du fait qu'il est légalement (constitutionnellement) affecté aux fonctions publiquement et culturellement significatives, le français est un moyen de communication (lingua franca) par-delà les frontières linguistiques délimitées selon l'aire géographique de chacune des quatre langues nationales (swahili, lingala, ciluba et kikongo).

Une étude récente¹ constate que sur le plan du status², le français occupe une place de choix (la première place) dans la situation sociolinguistique du pays. À ce niveau, la langue française a une effectivité d'usage estimée à 77,85 % devant les

¹ Voir Nyembwe, Ntita et Ilunga, Ntumba (2004).

² Terme employé par Chaudenson qui désigne à la fois le statut et les fonctions d'une langue.

langues nationales. Quant à son corpus, c'est-à-dire en considérant les paramètres de sa réelle utilisation par les Congolais (mode d'appropriation, consommation et production, vernacularisation et véhicularisation, compétence linguistique et communicationnelle), on s'aperçoit que le français se fait subtiliser sa position dominante par les langues nationales.

L'usage du français est d'autant plus formel que les Congolais recourent assez souvent aux langues locales dès qu'ils se retrouvent dans une situation de communication en dehors du cadre institutionnel. La production langagière qui est par ailleurs plus orale qu'écrite, se réalise de moins en moins en français. Ceci s'explique notamment par le fait que le français reste l'apanage des Congolais lettrés et instruits qui représentent une infime minorité de la population nationale. C'est pratiquement une langue apprise et presque non acquise, une langue seconde (L2) dont l'apprentissage se fait essentiellement par la scolarisation, pendant que la compétence linguistique et communicationnelle de beaucoup de ses locuteurs demeure sujette à caution.

2. Le français congolais quid ?

Selon ce que note Nyembwe Ntita (1993 : 170) parler du « français en RDC », c'est considérer que la langue française en usage au pays est dépourvue de toute réalité locale. « Il s'agit là d'une langue qui véhicule une culture propre et qu'on voudrait faire assimiler dans ses normes les plus strictes. » Par contre, dire « français de la RDC » signifierait que le contact du français avec les langues locales a affecté la langue de Voltaire et lui fait porter « un certain nombre d'éléments reflétant la couleur locale mais non encore autonome pour prétendre être une variété spécifique... » Le concept « français congolais » voudrait dire que le français en RDC « constitue une variété autonome comprenant des formes socioprofessionnelles, c'est-à-dire des sous-formes de variétés différenciées à la fois du point de vue linguistique ».

Au niveau actuel de la pratique langagière, nous estimons qu'il faille vraisemblablement parler du français en RDC et/ou du français de la RDC plutôt que de se fourvoyer dans des considérations typiquement hypothétiques, en pensant qu'il existerait un français congolais.

En effet, d'une part, les Congolais s'approprient le français en tant que véhicule de la culture et de la civilisation françaises. Même si, depuis quelques années, la tendance est à intégrer les textes de la littérature négro-africaine au niveau secondaire, les manuels d'enseignement restent composés des extraits des textes (romans, nouvelles, récits, pièces de théâtre, recueils de poèmes, etc.) des écrivains français.

La langue française s'apprend à l'école et jouit d'un prestige sans faille, à telle enseigne que l'on aimerait la parler à la manière des Français ou tout au moins en respectant les normes du français standard. Dans cette optique et dès lors que l'on prend pour exceptionnel le niveau lexical des particularités du français en RDC, on s'accorde à dire que tout écart doit être considéré comme incorrection à éviter par les locuteurs.

D'autre part, lorsqu'on sait que son acquisition et sa vernacularisation sont insignifiantes, on doit donc être à même de s'interdire d'affirmer que le français en

RDC se comporterait comme une variété spécifiquement autonome. Aucun travail de planification linguistique n'est élaboré à ce propos et les Congolais ne parlent point français dans toutes les situations de communication, contrairement, par exemple, à ce qui s'est réalisé en Australie pour que l'on parle de l'anglais australien ou au Québec, pour le français québécois, etc.

3. La variation du français en RDC

À la manière de Lafage (1993 : 26) nous considérons les particularités du français en RDC comme étant des « traits linguistiques présentant un écart fonctionnel significatif par rapport au français actuel tel qu'il est reflété dans les dictionnaires de la langue générale contemporaine ». Ces traits linguistiques sont présents dans « l'écrit normalisé, littéraire, journalistique, pédagogique, technico-scientifique, administratif [...] mais aussi [...] du matériel scolaire [...] de l'oral institutionnalisé (radio, télévision, discours officiels) [...] de l'oral spontané » (Rey, 1993 : 11).

3.1. Au plan lexical

Bien entendu, une abondante littérature existe sur la variation locale du français en RDC (voir Bal, Edema, Faik, Kilanga, Nyembwe, Sesep, etc.). Mais étant donné que la langue est un fait social dynamique, nous voudrions ici faire une sorte de mise à jour, en répertoriant quelques lexies créées au Congo-Kinshasa depuis le début de la transition politique. Ce travail nous est possible, notamment, grâce aux recherches menées par les étudiants du Département de langue et littérature françaises de l'Université de Kinshasa, ainsi que ceux de la Section lettres et sciences humaines de l'Institut Supérieur Pédagogique (ISP/Gombe), dans le cadre de leurs dissertations de fin d'études.

L'équipe du Centre de linguistique théorique et appliquée (CELTA) dirigée par Nyembwe Ntita, a publié dans le Bulletin des recherches sur les africanismes la *Réactualisation de l'IFA/Zaire* en 1992. Dans ce bulletin, on peut noter 856 lexies créées et attestées comme particularités lexicales du français en RDC.

Ayant travaillé sur « les particularités lexicales du français de la RDC dans le *Dictionnaire Universel* », Lulenge atteste l'existence, parmi les africanismes recensés, de 342 lexies dont 83 sont exclusivement usitées en RDC et 259 autres utilisées aussi bien en RDC que dans les pays limitrophes. Sur la liste, le nom s'avère être la catégorie grammaticale la plus fréquente avec 74,86 % des lexies attestées. Les verbes sont présents à 16,67 % ; les adjectifs à 3,22 % et les autres parties du discours représentent 5,25 %. Il n'existe pas sur cette liste de pronom, d'article, de conjonction ni d'interjection. En définitive, Lulenge note qu'il y a dans ce document de référence (*le Dictionnaire Universel*) 50,19 % des particularités sémantiques d'origine congolaise. Les particularités lexématiques représentant 46,19 % et les particularités mixtes (sémantico-grammaticales) 3,62 %.

En inventoriant les particularités lexicales d'origine congolaise dans *Les mots de la francophonie*, Mungunza relève 45 lexies attestées exclusivement en RDC (à quelques exceptions près) sur un total de 861 entrées recensées. Parmi ces lexies, on trouve 40 % des particularités lexématiques, 38 % des particularités

sémantiques, 7 % des particularités grammaticales et 15 % des particularités mixtes (sémantiques et grammaticales).

Le corpus

La créativité lexicale des Congolais prend de l'ampleur à partir de l'ouverture politique initiée par feu le président Mobutu en 1990. En effet, l'ère de la démocratisation a offert aux Congolais l'opportunité d'exprimer autrement leurs pensées ainsi que les réalités nouvelles de la vie qu'ils sont désormais obligés de mener.

La démocratisation est devenue en quelque sorte synonyme de liberté de l'expression et de la presse ; laquelle liberté se manifeste par la prolifération des journaux, des chaînes de radiodiffusion et de télévision, des partis politiques (avec l'instauration du multipartisme intégral), des sectes religieuses, des organisations non-gouvernementales (ONG), etc. Et l'interminable période de transition qui s'en est suivie, a entraîné une crise socio-économico-politique qui s'est exacerbée au fil de temps. La pauvreté et la misère du peuple s'accroissent, les guerres se déclarent, les régimes politiques se désagrègent...

Dans ce nouveau cadre socioculturel, le domaine politique se révèle, de toute évidence, le plus grand pourvoyeur des lexies nouvelles, principalement par les mécanismes d'emprunt (de forme et/ou de sens), de néologisme, de transfert, restriction ou extension de sens, d'emplois métaphoriques... La religion, la mode, la vie de société en général fournissent aussi des lexies nouvelles pendant la même période.

Nous avons ainsi constitué un corpus illustratif composé de quelques entrées nouvelles qui portent essentiellement sur un univers référentiel culturel, en tenant compte «de la phraséologie, des nuances de sens, de la fréquence, de l'importance idéologique de certains termes » (Rey 1993 : 9). Ces termes sont inventoriés dans les journaux écrits, la presse audiovisuelle, mais aussi dans les discours oraux des Congolais.

Dans la mesure du possible, nous avons tenu à restreindre cet inventaire aux congolismes qui n'ont pas encore été notés dans les ouvrages de référence comme le *Dictionnaire Universel, Les mots de la francophonie* ou l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*. Le relevé de ces lexies s'est fait suivant le modèle de fiche décrite par Nyembwe Ntita (1993 : 173), en les regroupant selon leurs origine et domaines d'utilisation.

3.1.1. Domaine politique

ACCORD GLOBAL ET INCLUSIF. *n.m.* Accord signé au terme du dialogue intercongolais (le 17 décembre 2002 à Prétoria) en vue d'organiser le pouvoir politique en RDC pendant la transition. « Juste au moment où l'on s'apprêtait à conclure le fameux accord global et inclusif du partage intégral (dit vertical) du pouvoir de transition. » (*Demain le Congo* n° 769, 2002 : 1).

AFDÉLIEN, IENNE, afdlien. 1° *adj.* De l'AFDL, relatif à l'AFDL (Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo). « La presse de la capitale d'ailleurs garde confusément de lui le souvenir de ses pitreries lors des messes noires afdéliennes d'après le 17 mai 1997. » (*Idem* n° 734, 2002 : 2).

2° *n.m., f.* Militant de l'AFDL. « Les afdéliens prennent du tonus et crient à qui veut les entendre. » (*Idem* n° 718, 2002 : 3).

AILE. *n.f.* Chacune des parties d'un groupe formée après dissidence ou dislocation. « Il s'appelle Vincent Nzuzi Mulamba. Il est du Mpr fait privé, aile Catherine Nzuzi wa Mbombo pour être précis. » (*Demain le Congo* n° 723 », 2002 : 8)

ARÉGIONALISATION. *n. f.* Fait de ne pas évaluer quelqu'un en fonction de son appartenance régionale. « L'université devrait être le haut lieu de l'arégionalisation de la vie, un lieu où on juge les individus pour leur valeur intrinsèque et non pour leur appartenance régionale. » (*L'Avenir* 1585, 2002 : 8)

SYN. Détribalisation.

BANYAMULENGE [banjamuleNe]. *n. m.* Ensemble des populations rwandophones de la RDC (les Tutsi congolais). « C'est ici l'occasion de rappeler avec insistance que ceux qui se disent "Banyamulenge" sont, à vrai dire, des Tutsi originaires du Rwanda... dont la nationalité congolaise pose problème. » (*Demain le Congo* n° 739, 2002 : 4).

COM. ENCYCL. L'emprunt « Banyamulenge » signifie « habitants de Mulenge ».

BÉLLIGÉRANT, ANTE. *adj. et n. m., f.* 1. Qui est relatif aux belligérants. 2. Personne ayant participé à la guerre qui a sévi en RDC de 1998 à 2001 et profité du partage du pouvoir politique après le dialogue intercongolais. « Tout le monde étant cependant d'accord..., le bon sens recommande de convier les belligérants à une nouvelle concertation où ils devront convenir des dispositions pratiques à cet effet. » (*Idem* n° 769, 2002 : 1).

BEMBISTE [bembist]. □ 1° *adj.* De Bemba Jean-Pierre. □ 2° Partisan de Bemba, de son action (sa lutte) politique. « Tout porterait à croire que les Tshisekedistes s'en prennent aussi aux bembistes et aux onusumbistes. » (*Idem* n° 723, 2002 : 8)

BILULU [bilulu]. *n. m.* ; mot swahili « insecte (vermine) ». ♦ **VIEILLI** Personnes nuisibles et indésirables ; en particulier, Kasaiens refoulés du Katanga. « Et cette fois-ci, ce ne sont plus les bilulu qui sont tués, mais un officier de l'armée et son garde du corps... » (*Umoja* n° 710, 1992 : 3).

NORME : *sing. kilulu.*

CAMP DE LA PATRIE. *n.m.* Ensemble des participants au dialogue intercongolais qui ont signé l'accord contesté de Sun City (accord-cadre) gardant Joseph Kabila au poste de Président de la République et désignant Jean-Pierre Bemba Premier ministre du gouvernement de la transition. « Fiasco pour l'accord de Sun City et le camp de la patrie. » (*Demain le Congo* n° 712, 2002 : 1).

CONGOLAIS RWANDOPHONE. *n.m.* Congolais à la morphologie des Tutsi rwandais, parlant une des langues du Rwanda. « Le vice-président Ruberwa soutient qu'il est Congolais rwandophone... Voudrait-il me dire à quel moment de l'histoire du Zaïre (Congo) l'ethnie banyamulenge a commencé à exister ? » (Ngbanda Honoré dans l'émission « Continent noir » sur TV5).

SYN. : Tutsi congolais, Munyamulenge.

CLIENTÉLISÉ, ÉE. *adj.* Qui a subi une certaine influence par des procédés démagogiques d'attribution de privilèges. « La presse privée, elle, a été clientélisée... selon qu'elle fait dévotion au régime ou bat campagne pour une opposition systématique. » (*La Tribune* n° 474, 2002 : 1).

COMBATTANT, ANTE. *n. m.* Membre (militant) d'un parti politique, surtout de l'opposition dite radicale. « Sur recommandation de la Direction politique nationale de leur parti, les combattantes et les combattants de l'Union pour la Démocratie et le Progrès social [...] se sont retrouvés [...] pour mettre un terme au bicéphalisme créé à la tête [...] du parti. » (*Le Phare* n° 1811, 2002 : 5).

COMPOSANTE. *n. m.* Chacune de grandes parties (alliances) qui a participé au dialogue intercongolais. « Chaque composante s'est attelée à cet exercice qui présageait un dénouement aussi rapide. » (*Le Potentiel* n° 3270, 2004 : 2).

COM. ENCYCL. Les composantes sont : l'ex-gouvernement (la mouvance présidentielle kabiliste), les deux anciens mouvements rebelles (RCD et MLC), les partis de l'opposition politique et les associations de la société civile.

CONGOLITÉ. *n.f.* Ensemble des valeurs qui déterminent l'identité congolaise. « Au nom de la congolité est-on prêt à oublier les épurations ethniques du Katanga et les considérer comme des faits de l'histoire politique du Congo ? » (*Demain le Congo* n° 723, 2002 : 2).

DÉBALLABLE. *adj. et n. m.* Personne dont on peut faire le déballage, qui peut être mise à nu. « La présentatrice Kankienza était simplement embarrassante de rencontrer son PDG déballable par sa chère épouse. » (*La Renaissance* n° 547, 1994 : 7).

DÉMOCRATURE. *n. f.* Sorte de démocratie forgée à la mesure d'un dictateur en vue de sauvegarder son pouvoir. « Mobutu et sa démocratie. » (*Umoja* n° 913, 1993 : 6).

DÉMOBUTISATION [demobutizasjOS]. *n. f.* Action de bannir les maux qui caractérisaient le régime de Mobutu. « Cela me semble la date impliquée pour marquer le début de la démobutisation ou la destruction des œuvres de la honte. » (*Elima* n° 58, 1992 : 3).

DÉMOBUTISER [demobutizɔ~]. *v. tr.* Démanteler (bannir) le mobutisme, toute pratique qui rappelle le mal de Mobutu. « C'est la première fois de démobutiser le pays... » (*Elima* n° 58, 1992 : 3).

DIALOGUE INTERCONGOLAIS. *n. m.* Forum politique ayant réuni les Congolais en vue de la mise en place d'un nouvel ordre politique (après la guerre dite d'agression). « Faut-il alors avoir peur du dialogue intercongolais duquel certains politiciens n'attendent que le partage du pouvoir ? » (*Demain le Congo* n° 630, 2001 : 5).

DIALOGUEUR. *n. m.* Participant au dialogue intercongolais. « Il n'était pas question pour les "dialogueurs" de réinventer le Congo puisqu'il existe déjà. » (*La Référence Plus* n° 2439, 2002 : 1).

DIALOGUISTE. V. DIALOGUEUR. « Ruberwa a même dénoncé les diplômes parallèles à la base de ces plans venus de l'extérieur et imposés aux dialoguistes. » (*Demain le Congo* n° 696, 2002 : 4).

DINOSAURE. *n. m.* ♦ VIEILLI Ancien cadre du MPR s'étant enrichi sur le dos du peuple. « Pour éviter toute compromission et toute trahison, le Président Mwinyi Janza Badjoko invite tous les dinosaures qui ont évolué dans l'ombre de la dictature à faire un choix. » (*Le Potentiel* n° 113, 1991 : 5).

SYN. : mouvancier

ENTITÉ. *n. f.* Chacune des parties (sous-composantes) cooptées au dialogue intercongolais. « C'est vrai [...] chaque "Excellence" est issue d'une des huit parties prenantes à

l'Accord global et inclusif [...]. Les petites se sont contentées du sobriquet "entités". » (*Idem* n° 3270, 2004 : 20).

COM. ENCYCL. Les entités au dialogue intercongolais sont au nombre de trois : les Mai-Mai ainsi que les dissidences du RCD (RCD-ML et RCD-N).

ESPACE PRÉSIDENTIEL. *n.m.* Organisation institutionnelle de la Présidence de la République composée du président et ses quatre vice-présidents. « Le week-end dernier a été particulièrement marqué par les déclarations péremptoires des deux membres influents de l'espace présidentiel. » (*La Tempête des Tropiques* n° 2509, 2004 : 1).

FACILITATEUR. *n. m.* Conciliateur, particulièrement médiateur des négociations dans le cadre du dialogue intercongolais. « Ce processus a pour point focal le Dialogue national piloté par Sir Ketumile Masire en sa qualité de facilitateur. » (*Le Palmarès* n° 2279, 2001 : 2).

GÉOPOLITIQUE. *n. f.* Politique d'équité et d'équilibre régionaux et ethniques « C'est cette géopolitique qui fut à la base de la chasse aux non originaires [...] » (*Demain le Congo* n° 739, 2002 : 3).

GUERRE D'AGRESSION. *n. f.* Lutte armée menée contre la RDC par la coalition du Burundi, de l'Ouganda et du Rwanda de 1998 à 2002. « Ceux-là même qu'il traque depuis pratiquement 1998 avec la guerre d'agression qu'il mène en coalition avec l'Ouganda et le Burundi. » (*Idem* n° 723, 2002 : 1-2).

ANT. : *guerre de libération.*

GUERRE DE LIBÉRATION. *n. f.* Lutte armée (1996-1997) qui a causé l'écroulement du régime de Mobutu et l'avènement au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila. « La rébellion de l'Afdl se transforme peu à peu en une guerre de libération [...] conduisant à la chute du régime de Mobutu. » (*Le Potentiel* n° 3270, 2004 : 3).

INCONTOURNABILITÉ. *n. f.* Caractère de quelqu'un ou de quelque chose d'incontournable. « Il est vrai que Mobutu est conscient de l'incontournabilité de Tshisekedi. » (*Umoja* n° 646, 1992 : 3).

INSÉCURISER. *v. tr.* Créer l'insécurité, mettre en insécurité. « Dans la zone de Kinshasa comme partout dans la capitale, ils insécurisent les victimes de Mobutu. » (*La Renaissance* n° 547, 1994 : 7).

ANT. : *sécuriser.*

INTERCONGOLAIS, AISE, inter-congolais. *adj.* Qui réunit les Congolais, s'organise entre Congolais. **V. dialogue intercongolais.** « Ce texte, c'est-à-dire accord, avait été initié et négocié, en véritables patriotes interpellés par la situation critique du pays, par deux de grandes composantes parties prenantes aux négociations intercongolaises. » (*Demain le Congo* n° 712 : 1).

KABILISTE. □ 1° *adj.* De Kabila. □ 2° *n.* Partisan de Kabila. « [...] Figurons-nous que [...] le Président de la République s'annonçait [...] avec, derrière lui, toute sa famille politique au grand complet, c'est-à-dire avec les Lumumbistes, les Kabilistes [...] » (*Demain le Congo* n° 706, 2002 : 8).

KATANGALISATION. *n. f.* Fait de rendre Katangais ; politique d'exclusion consistant à privilégier les Katangais ; remplacement du personnel non Katangais par des

Katangais. «Car, au-delà de ce discours, on découvre la katangalisation de la vie du Congo central. » (*La Renaissance* n° 512, 1993 : 3).

KASAÏPHOBIE, [kasajifobi]. *n. f.* Aversion contre les Kasaiens, se manifestant par leur refoulement ou leur limogeage. «On ne cessera de parler de si tôt de la xénophobie double de la kasaïphobie (entendez la chasse organisée contre les Kasaiens) pratiquée par sieur Doliveira alias Antoine Kyungu wa Kumwanza, le tyran-gouverneur du Katanga. » (*Umoja* n° 1086, 1994 : 5). « La kasaïphobie gagne la Gécamines-Exploitation. » (*Idem* n° 1053, 1994 : 1).

MAÏ-MAÏ [majimaji], **mayi mayi**. *n. m.* Combattant (milicien) engagé contre l'occupation (agression) du territoire congolais par les étrangers. « Les Maï-Maï s'opposent immédiatement et de façon radicale au Rdc [...] en même temps qu'ils dénoncent et combattent les troupes rwandaises, ougandaises et burundaises impliquées dans le conflit. » (*Le Potentiel* n° 3270, 2004 : 3).

COM. ENCYCL. Le phénomène Maï-Maï date des années soixante, sous l'impulsion de Pierre Mulele. L'objectif des Maï-Maï était alors de restaurer l'idéal nationaliste de Lumumba. À partir de 1996, ils se sont présentés, d'abord, comme une force non coordonnée, dans le but d'expulser les Tutsi (Rwandais) du Congo. Ensuite, ils se sont constitués en une véritable armée sous les ordres du général Padiri. Actuellement, ce mouvement s'est transformé en un parti politique après avoir pris part au dialogue intercongolais, et une partie de ses combattants doivent intégrer l'armée nationale unifiée.

MINISTÉRIELLEMENT. *adv.* A la manière d'un ministre. «Après avoir piqué un grand coup de colère, M. Ngongo a [...] convoqué Kibambi Shintwa qu'il a voulu sermonner ministériellement. » (*Le Potentiel* n° 456, 1994 : 7).

MOUVANCE. *n. f.* Plate-forme ou regroupement des partis politiques soutenant le Président de la République. «Notre peuple constate que la mouvance satanique demeure une bande de personnes hostiles au bonheur de notre nation. » (*Umoja* n° 645, 1993 : 2).

ANT. : Union sacrée (force du changement).

MOUVANCE PRÉSIDENTIELLE. V. MOUVANCE. « Pour le Pprd, leader de la mouvance présidentielle qui détient encore le contrôle, jusqu'à ce jour, des services dits de souveraineté nationale, leur direction n'est pas négociable. » (*Le Potentiel* n° 3270, 2004 : 2)

MOUVANCIER, IÈRE. *adj. et n. m, f.* ♦ **VIEILLI** Qui appartient à la mouvance présidentielle ; personne qui a travaillé avec Mobutu, considérée comme abjecte et qui s'est enrichie illicitement. «Le peuple congolais se résigne en observant ces anciens mouvanciers parader [...] dans la capitale. » (*Demain le Congo* 706, 2002 : 8).

MUNYAMULENGE. V. BANYAMULENGE.

PRIMATURABLE. *n.m.* Candidat à la primature, au poste de premier ministre. «Il est d'ailleurs compté parmi les primaturables. » (*Idem* n° 721, 2002 : 8).

RWANDOPHONE. adj. et n. V. CONGOLAIS RWANDOPHONE.

SECTIONNAIRE. *adj.* De la section locale d'un parti politique. «D'après les témoins, les judpsiensqui revenaient d'une réunion convoquée par le bureau sectionnaire de Mombele, l'ont directement adressé à un homme... » (*L'Observateur* n° 54, 1993 : 1).

UNION SACRÉE. *n. f.* ♦VIEILLI Regroupement des partis politiques de l'opposition au régime de Mobutu. « Vous avez donc médité, discuté pour trouver enfin cette appellation de l'Union sacrée ? » (*L'Observateur* n° 006, 1991 : 3).

TSHISEKEDISTE. □ 1° *adj.* De Tshisekedi. □ 2° *n.* Partisan de Tshisekedi. **V. bembiste.**

3.1.2. domaine socio-économique

ANIMALISER. *v. tr.* Faire prendre (à une personne, un groupe social) la nature d'animal. « ... vingt-sept ans lui ont suffi pour régner et gouverner, mais surtout pour animaliser et insectiser tout un peuple. » (*Umoja* n° 646, 1992 : 3).

SYN. : appauvrir, clochardiser, ruiner...

APPAREIL. *n. m.* ♦FAM. Téléphone portable (cellulaire). « Ne sachant pas à qui appartient cet appareil, il a pris la résolution de la garder. Se disant de le restituer à son propriétaire si ce dernier essayait d'appeler. » (*Le Potentiel* n° 3270, 2004 : 6).

BIPAGE. *n. m.* ♦FAM. Fait de biper (séduction).

BIPER. *v. tr.* ♦FAM. Séduire ou attirer au moyen d'un accoutrement sexy (indécent), par mimique ou geste.

BLESSÉ DE GUERRE. *n. m.* 1° Rescapé de la guerre civile congolaise qui s'en est sorti avec des stigmates. « Cette dernière catégorie est identifiée sous l'appellation des blessés de guerre, ayant un ou des membres supérieurs ou inférieurs amputés ou une autre partie du corps affectée. » (*Le Palmarès* n° 3201, 2004 : 6). 2° ♦FIG. Billet de banque délabré (très usé et déchiré).

CAMBISME *n. m.* Métier consistant à changer la monnaie en dehors du circuit formel (bancaire). «Le cambisme est une structure qui avait été cautionnée par l'Etat... » (*Elima* n° 256, 1993 : 1).

CAMBISTE. *n.* Qui fait le change de en dehors du circuit bancaire. « Effervescence hier chez les cambistes à travers les différents coins de vente de la monnaie. » (*Le Soleil* 221, 2001 : 8).

CHINOIS. *n. m.* 1° Tissu de pagne importé de la Chine, généralement vendu à bon prix par rapport aux wax. 2° *plur.* ♦POP. Habitants des communes populeuses de Masina, Kimbanseke, Kingasani et N'djili, à Kinshasa.

COM. ENCYCL. Ces quatre communes sont communément appelées Chine populaire à cause de leur densité de population élevée.

COUPAGE. *n. m.* ♦ARG. Somme d'argent payée dans un cadre informel à une équipe de reportage pour la couverture médiatique. « Corrompre la presse, c'est enterrer la démocratie. Accepter le "coupage", c'est étouffer la voix du peuple souverain. » (Conseil de la Haute autorité des médias dans *Le Potentiel* n° 3290, 2004 : 3).

CREUSEUR. *n. m.* Mineur exerçant dans l'exploitation artisanale du diamant. « C'est en effet ce jour-là que des shégués arrachèrent du gravier diamantifère à un groupe de creuseurs. » (*Idem*, p. 20).

DOLLARISATION. *n. f.* Indexation des prix de biens et services o sur la base du taux du dollar (monnaie de référence). «La dollarisation, conséquence de l'extraversion de l'économie. » (*L'Avenir* n° 1613, 2002 : 5).

- ENFANT DE LA RUE. V. SHEGUE.** « L'Ongd demande ainsi au gouvernement [...] la convocation du Conseil [...] en vue de trouver une solution globale à l'épineux problème des enfants de la rue. » (*Le Potentiel* n° 3244, 2004 : 16).
- FULA-FULA AÉRIEN** [fulafulaaeær]E\$. *n. m.* Avion cargo, sans sièges, transportant des passagers. « Cela soulève plus d'une interrogation à l'heure où le Congo-Kinshasa est entré dans la véritable ère des fula-fula aériens non assurés. » (*Umoja* n° 1094, 1994 : 8).
- INSECTISER. v. tr.** Faire prendre (à une personne, un groupe social) la nature d'insecte. **V. animaliser.** « Vingt-sept années lui ont suffi [...] pour animaliser et insectiser tout un peuple. » (*Idem* n° 646, 1992 : 3).
- INZULUKABLE** [E\$zulukabl]. *n. m.*; du lingala *-nzuluk-* (de *konzuluka*) « décolorer ». Tissu imprimé (pagne) ne pouvant être décoloré (délavé), de qualité et de prix très inférieurs à ceux des autres wax.
- KITAMBALA** [kitambala]. *n. m.*; mot lingala. Mouchoir de tête pour dames. « Elle ne s'habillait que de wax hollandais et avait une manière de porter son kitambala dont seules les Zairoises détiennent le secret. » (*L'Observateur* n° 06, 1991 : 13)
- KITENDI.** *n.m.*; mot lingala « étoffe ». Habit somptueux ou confectionné par un couturier de renom international.
- DER.** : *kitendiste* (adepte du *kitendi* ou de la religion *kitendi*).
- LIGABLO.** *n. m.* ♦FAM. Petite boutique érigée en échoppe ou en kiosque. « Tout a commencé par l'apparition, devant les parcelles, dans la rue, des tables... on est passé aux échoppes, des kiosques appelés ligablos. » (*L'Observateur* n° 005, 1992 : 10).
- LUNGWILA** [luNwila]. *n. m.*; mot kikongo « écoutez-moi ». Boisson alcoolisée à base de canne à sucre. « Les élucubrations de Kilulu 1^{er} et de Kitenge Yudas : est-ce l'ivresse de lait, de lungwila ou l'envoûtement ? » (*Umoja* 647, 1992 : 1).
- COM. ENCYCL.** La personne ivre du lungwila aime à se faire entendre, devient bavarde.
- MABONZA.** *n. m.*; mot lingala « offrandes ». ♦COUR. Somme d'argent versée à l'église; par extension, argent qui sert à soudoyer. « Il rase les murs des studios à N'Sele, la nuit tombante, pour distribuer les "mabonza". » (*Le Potentiel* n° 98, 1991 : 7).
- NORME** : toujours pluriel.
- MIGUELISTE.** *n.* Qui vient de l'Europe, qui vit ou séjourne en Europe. « Les Français n'hésitèrent pas à recourir à ce moyen de transport humiliant pour rapatrier le trop plein des miguelistes. » (*Idem* n° 100, 1991 : 3).
- MOKAMBI.** *n.*; mot lingala « qui conduit ». Personne chargée de l'enseignement élémentaire de la doctrine chrétienne. « La supervision et la charge de cette œuvre sont entre les mains de M. Samy Lusundju, "mokambi" de la paroisse. » (*Umoja* n° 911, 1993 : 9).
- MPUTUVILLE** [mputuvil]. *n. m.* Europe; pays des blancs. « Il paraît que du lointain Mputuville où il s'est réfugié longtemps [...] l'ancien étudiant de Bordeaux en France aurait envoyé un message... » (*Salongo Hebdo* n° 052, 2002 : 19).
- NDINGARI** [ndiNaRi]. *n.m.* Ouest-Africain. **V. wara.** «...pourriez-vous m'interroger avec raison, on ne voit plus de Ndingari » (*Salongo Hebdo* n° 062, 2002 : 12).

NGULU [Nulu]. *n. m.* ; mot lingala « porc ». Congolais ayant immigré clandestinement en Europe sous couvert d'un groupe (musical, religieux, sportif...) dont il a soudoyé ou non le responsable. « [...], c'est qu'en définitive, l'affaire des ngulu militaires démontre le génie des vrais porcs. » (*Idem* n° 3244, 2004 : 20).

PHÉNOMÈNE NGULU. *n. m.* Trafic organisé faisant entrer frauduleusement des Congolais dans les pays occidentaux, particulièrement en Europe. « De Mobutu à Kabila I et II : la face cachée du phénomène "ngulu". » (*Le Phare* n° 2033, 2003 : 4).

COM. ENCYCL. L'artiste musicien Papa Wemba est la grande victime du phénomène ngulu, pour lequel il a fait de la prison en France.

SAFARI. *n. m.* ; mot swahili « bon voyage » Costume masculin sans doublure, à manches courtes ou longues qu'on porte sans chemise.

COM. ENCYCL. Contrairement au costume (ensemble veste et pantalon), le safari est une tenue décontractée ; il serait approprié pour un voyage relax.

SHÉGUÉ. *n. m.* Enfant marginal sans domicile fixe. « Pour le premier cas, il faut noter que la commission d'enquête [...] a révélé que le massacre des enfants marginaux communément appelés shégués [...] devait être imputé [...] aux autorités politico-administratives [...]. » (*Le Potentiel* n° 3290, 2004 : 20).

SYN. : *enfant de la rue.*

SOSSO [soso], **so**. *n. m.* ; mot lingala « poulet ». Pagne de qualité se rapprochant du wax, mais de prix assez inférieur. « Le marché vestimentaire est en ébullition, depuis que tantine Hélène avait pris un train de mesures interdisant l'entrée en RDC d'un type de pagne. Mais le Sosso tant prisé [...] s'est frayé un chemin sur du roc... » (*Salongo Hebdo* n° 087, 2002 : 1).

SUPER SOSSO. V. SOSSO

TANGAWISI [taNawisi] *n. m.* Gingembre ; boisson à base de gingembre. « L'APAS a déjà organisé des séminaires de formation en apiculture et [...] la fabrication de jus de tangawisi. » (*Demain le Congo* n° 707, 2002 : 11).

V.I.P. [viãjpi]. ♦FAM. Téléphone portable de grande valeur, généralement de petit format (et pliable) dont le propriétaire est considéré comme une personnalité de marque.

COM. ENCYCL. Etre propriétaire d'un téléphone V.I.P. est synonyme de richesse ou de prestige.

WARA. *n. m.* Ouest-africain (Sénégalais, Malien, etc.) se faisant passer pour un marabout. « Les Wara ont toujours été connus comme des marabouts redoutables et, pour cette raison, redoutés. » (*Salongo Hebdo* n° 062, 2002 : 12).

SYN. : *ndingari*

ZAMBALA [zãbala]. *n. m.* Boubou (des musulmans et/ou des Ouest-Africains). « Mais pourquoi, pourriez-vous m'interroger avec raison, on ne voit plus de Ndingari avec de multitude de cordelettes s'entrecroisant sous leurs "zambala". » (*Ibidem*). **SYN.** : *bazin.*

3.2. Au plan syntaxique

Bien sûr, pour s'exprimer, l'homme a besoin des mots, mais les mots seuls ne suffisent pas ; il doit nécessairement savoir les combiner en respectant les règles grammaticales, afin d'élaborer un discours qui soit cohérent et compréhensible. Il

aura donc besoin de la phrase qui est « l'unité de communication linguistique [...] la suite phonique minimale par laquelle un locuteur adresse un message à un auditeur »³. C'est ainsi que les particularités syntaxiques constitueraient des écarts de formulation des phrases ; celles-ci étant non conformes aux principes édictés par la grammaire française.

Pour la plupart des cas, en effet, les particularités syntaxiques du français en RDC sont le fait de la traduction littérale des phrases conçues ou produites en langues congolaises. Aussi les locuteurs qui ont une bonne compétence linguistique et communicationnelle en français, s'astreignent-ils à ne pas commettre ces « fautes » du langage. Ils se soumettent donc au respect « strict » des règles grammaticales du français « classique » qu'ils ont apprises.

Ainsi donc, nous distinguons, d'une part, des particularités syntaxiques qui s'imposent comme réalisation propre aux Congolais, mais qui ne sont pas agrammaticales et, d'autre part, des particularités agrammaticales, mais qui se retrouvent finalement dans le discours courant (surtout oral et rarement écrit) de certains locuteurs. C'est parmi celles-là qu'on rencontre le fait de traduction (substrat linguistique), mais aussi des fautes de grammaire inconsciemment commises par plus d'un locuteur.

3.2.1. Particularités syntaxiques non agrammaticales

Les particularités syntaxiques du français en RDC qui ne constituent pas des fautes grammaticales sont assez rares.

- « *Accuser au tribunal* » pour dire « déférer devant le tribunal ; poursuivre ou traduire en justice ».
- « *Bonjour bonjour !* » ou « *Bonsoir bonsoir !* ». Cette courte phrase constitue une « salutation distributive » que les Congolais disent de plus en plus à plusieurs interlocuteurs que l'on veut saluer au même moment. Cela signifie « Bonjour ou bonsoir à tous (à tout le monde) ».
- « *C'est mon frère ; même père, même mère* » pour dire « C'est mon frère ».
- « *Comment va la maison ?* » pour « Comment ça va à la maison (chez vous) ? »
- « *Je réponds au nom de...* » utilisée quand on veut se présenter à quelqu'un pour dire « Je m'appelle... ».
- « *Tout fait nombre* ». Cette expression serait l'équivalent de l'adage qui dit : « Un tiens vaut deux tu l'auras ».

3.2.2. Particularités syntaxiques agrammaticales

3.2.2.1. Fait de traduction littérale (substrat linguistique)

Le substrat linguistique demeure perceptible dans la formulation de certaines phrases françaises du moment où les locuteurs transposent des structures

³ Grevisse, cité par Wilmet, Marc (1998), *Grammaire critique du français*, 2^{ème} édition, Duculot, Paris-Bruxelles, p. 440.

syntactiques des langues locales en français. À ce propos, on peut noter les cas suivants :

- « *Accuser quelqu'un chez...* » dans : « *Je vais t'accuser chez (maman)* » pour « Je vais te dénoncer à Maman ». Cette phrase est traduite du lingala « *Na kofunda yo na mama.* » [nakofundajonamama]. Elle comporte à la fois deux calques : le sémantisme lingala du verbe *accuser* et un mauvais emploi de la préposition *chez* (du lingala *na*) qui indique normalement le lieu (introduit un complément de lieu).
- « *Parler sur...* » dans : « *Il ne nous parle pas sur la naissance de Jésus-Christ...* »⁴. Il y a dans cette phrase une interférence due à l'emploi de la préposition *sur* (du ciluba *pa*). Ladite phrase est une traduction de « *Kena utuakuila pa diledibua dia Yezu Kilisto to...* » [kenautwakwilapadiledibwadjaje zukilistoto], alors qu'en bon français on aurait dit « *Il ne nous parle pas de la naissance de Jésus-Christ...* »
- « *Se ressembler avec...* » dans : « *Jacob se ressemble avec son père.* ». Cette phrase correspond au lingala « *... bakokani na...* » ou au ciluba « *... bafuanangana ni...* » [bafwanaNanani]. En français, on dirait : « *Jacob ressemble à son père.* » *Na* (en lingala) et *ni* ou *ne* (en ciluba) jouent le rôle d'une préposition et signifient « avec ».
- « *Aussi (+ adjectif) comme* » dans : « *Le diable est aussi prudent comme nous...* » venant du lingala : « *Zabolo azali mpe ekenge lokola biso...* » [zaboloazalimpeekeNelokolabiso], du ciluba : « *Diabulu udi penda ne budimu bu tuetu...* » [djabuluudipendanebudimubutwetu]. Cette phrase devrait être : « *Le diable est aussi prudent que nous...* » On note ici l'emploi de l'adverbe *comme* qui équivaut à *lokola* (lingala) ou à *bu* (ciluba).

3.2.2.2. Fautes inconsciemment commises

Beaucoup de Congolais francophones n'ont pas une bonne compétence linguistique et communicationnelle en français. Ils commettent ainsi des fautes sans s'en rendre compte. Et nous prenons ces fautes pour des particularités parce qu'elles ont tendance à se généraliser. Nous retenons à ce sujet les phrases ci-après :

- « *Ensemble avec...* » pour « ensemble... ». Exemple : « *Nous sommes venus ensemble avec Claude.* »
- « *On t'appelle par (papa)* » pour dire « (Papa) t'appelle ». Cela s'explique également dans « *On m'a envoyé par (papa) pour vous dire que...* » pour « (Papa) m'envoie vous dire que... ». Dans celle-ci, on constate en plus que le passé composé – qui doit marquer l'aspect accompli du verbe – est employé au moment où l'action n'est pas encore achevée. La préposition *pour* y est même de trop.
- « *Est-il que...* » pour « toujours est-il que... ». Exemple : « *Est-il que nommé au Kasai Oriental comme gouverneur de province, Jean-Marie*

⁴ Les exemples que nous donnons ici sont tirés de Ntumba Cimanga (2003), *Les interférences du ciluba dans les prédications en français des pasteurs lubaphones des églises de réveil à Kinshasa*, TFC, inédit.

Mbala Mwambila Bantu leur accorda une position privilégiée... » (*Le Potentiel* n° 3290, 2004 : 20).

- « (...) que *ça soit...* » pour « (...) que ce soit... »
- « *Comprendre à travers* » pour « comprendre de travers ».
- « *Coller les étudiants...* » pour « conférer les grades académiques aux étudiants... ».
- « *Faire des dédicaces...* » pour « formuler des dédicaces »
- « *Je vous prends congé* » pour « *je prends congé de vous* »

(Contexte oral)

- « *Marier quelqu'un* » pour « se marier avec quelqu'un (épouser) ».
- « *On vous a besoin* » pour « *on a besoin de vous* » (Contexte oral)
- « *Or que...* » pour « alors que... ».
- « *Poursuite devant la justice* » pour dire « poursuite en justice ».

Par exemple : « A cet effet, cette organisation [...] exige du gouvernement l'ouverture d'une enquête et la poursuite devant la justice des auteurs de ces crimes contre l'humanité. » (*Le Potentiel* n° 3244, 2004 : 16).

- « *Souhaiter les vœux...* » pour « présenter (offrir, formuler) les vœux... ».
- « ...soi disant que... » pour dire « ... sous prétexte que... ». Par exemple dans : « Les gens n'achètent plus des légumes soi disant que ce sont eux qui causent la typhoïde. » (Journal télévisé de 19 heures sur Raga TV, le 08 décembre 2004).
- « vouloir à ce que... » pour « vouloir que... » Exemple : « Il a voulu à ce que nous nous prenions en charge. » (Contexte oral).

3.3. Au plan phonétique

Les particularités phonétiques et même prosodiques du français en RDC constituent l'ensemble des altérations de phonation ainsi que la transposition de certains éléments suprasegmentaux des langues locales en français. Ces écarts articulatoires, accentuels, intonatifs, rythmiques, etc. – qui ne sont pas seulement aléatoires mais aussi fixes et fortuits – se remarquent de temps en temps par :

- **l'assimilation des consonnes** suite à l'affectation de la glotte ou le déplacement vers l'avant du lieu d'articulation. Il se produit ainsi, entre autres, l'assourdissement des consonnes ([garsO\$] se rendant [karsO\$]), mais aussi leur palatalisation ([iktjole] se rendant [ikt? jole], [tjER] se rendant [t? jER], [adisjO\$] se rendant [adzisjO\$], [djosezE\$] se rendant [dzjosezE\$], etc.) ;
- **l'utilisation des consonnes épenthétiques** dans la suite *voyelle nasale + occlusive*, avec ou sans dénasalisation de la voyelle ([ãbigy] se rendant [ãmbigy] ou [ambigy]) ;
- **la confusion des lieux d'articulation et degrés d'aperture des voyelles**, confusion des timbres vocaliques ([y] devenant [i], [E] devenant [e], [œ] devenant [E], [Ø] devenant [e] etc.) ;
- **l'utilisation des voyelles épenthétiques** ([swE] se prononçant [suwe])

- **l'utilisation des voyelles prothétiques** ([Radikal] se rendant [aRadzikal], [stad] se rendant [estad]) ;
- **la dissimilation** suite à la différenciation de deux sons identiques non contigus ([swasA\$t] se rendant [soswA\$t] ou [soswant], [nonA\$t] se prononçant [nonwA\$t] ou [nonwant]) ;
- **l'utilisation des semi-voyelles de prothèse ou d'épenthèse** ([O\$z] se prononçant [wonz], [obeiR] se prononçant [wobeiR], [kRee] se prononçant [kReje], [teatR] se prononçant [tejatR], etc.).

Le parler français subit une certaine variation lorsque le ton (qui a une valeur distinctive et correspond presque à l'accent d'intensité), l'intonation et le rythme des langues congolaises deviennent perceptibles. L'examen taxinomique d'une phrase française prononcée par un locuteur congolais peut révéler la présence des tons hauts et bas – dont le rôle en langues congolaises est de distinguer le sens de certains mots homographes – et des syllabes plus allongées que d'ordinaire. On peut constater par conséquent la restriction du débit de la parole et l'articulation des mots sans la force et l'intensité normalement requises en français. La courbe mélodique de la phrase aura tendance à monter et à descendre à contre temps, à telle enseigne que l'accent du groupe n'est pas toujours respecté. Par ailleurs, la fréquence ainsi que le caractère inhabituel de l'intonème dans le discours modifient la forme du contour expressif.

Conclusion

L'étude français tel qu'il se parle en RDC, révèle qu'il n'existe pas de langue unitaire : toute langue subit des diversifications sous l'influence des facteurs fonctionnels, géographiques, chronologiques et socio-professionnels. Aussi est-il évident que le français courant en RDC est nourri de la réalité socioculturelle congolaise.

La décennie marquée par la transition politique « de la dictature vers un État de droit » est un moment propice à l'observation de la variation du français en RDC ; laquelle variation est très perceptible au niveau de la créativité lexicale. Cette créativité lexicale est dominée par les idéologies politiques ayant caractérisé le quotidien et les aspirations des Congolais pendant cette période.

Ne s'étant pas érigé en norme linguistique, le français se soumet tout de même à une appropriation particulière, reflet significatif de sa « situation pragmatique » de « langue de colonisation » qui se meut parmi plusieurs langues – profondément différentes – pratiquées comme langues maternelles.

Bibliographie

- BAL W. (1974), « Particularités actuelles du français d'Afrique centrale », communication à la 5^{ème} biennale de la langue française, *Groupe de Recherche sur les Africanismes*, Dakar, p. 1-8.
- CHAUDENSON R. (1991), *La francophonie : représentations, réalités, perspectives*, Didier Erudition, Paris.
- DEPECKER L. (1990), *Les mots de la francophonie*, Belin, Paris.
- DIANKULU K. (2003), *Le particularités lexicales du français dans la presse congolaise. Cas du journal «Demain le Congo»*, Mémoire, Université de Kinshasa.
- DIANTETE Y. (1994), *Inventaire des particularités lexicales du français au Zaïre : esquisse d'une grille typologique*, Mémoire, ISP/Gombe.
- Dictionnaire Universel*, (2002), Hachette-Edicef, Paris. (4^e ed.)
- ÉQUIPE IFA (2004), *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, EDICEF/AUF, Paris.
- FAÏK S. (197), «Les africanismes au Zaïre : premiers jalons d'une recherche », *Groupe de Recherche sur les Africanismes* n° 2, p. 5-11.
- FISHMAN J.A. (1994), «The truth about language and culture » : *International Journal of the Sociology of Language*. Volume 109, p. 83-96.
- ILUNGA N. (1997), *L'influence de la langue luba sur le parler français en République Démocratique du Congo. Cas de l'interférence phonologique*, TFC, Université de Kinshasa, Inédit.
- LATIN D., QUEFFÉLEC A. et TABI-MANGA J. eds (1993), *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, AUPELF-UREF/John Libbey Eurotext, Paris.
- LULENGE W. (2003), *Les particularités lexicales du français de la RDC dans le "Dictionnaire Universel"*, Mémoire, Université de Kinshasa, Inédit
- MANESSY G. (1978), « Observations sur un corpus de français oral recueilli dans le sud du Cameroun », *Bulletin du centre d'étude des plurilinguismes*, Nice, p. 3-32.
- MANESSY G. et WALD P. (1984), *Le français en Afrique noire tel qu'on le parle, tel qu'on le dit*, L'Harmattan, Paris.
- MBOLIKIE N. (1995), *Inventaire des particularités lexicales au Zaïre. Cas des journaux « Elima », « La Renaissance », « Le Potentie »I, « L'Observateur et Umoja »*, Mémoire, ISP/Gombe, Inédit.
- MUNGUNZA S. (2000), *Particularités lexicales du français au Congo dans "Les mots de la francophonie"*, Mémoire, Université de Kinshasa, Inédit.
- NTUMBA C. (2003), *Les interférences du ciluba dans les prédications en français des pasteurs lubaphones des églises de réveil à Kinshasa*, TFC, Université de Kinshasa, Inédit.

- NYEMBWE N. (éd.) (1992), *Réactualisation de l'IFA/Zaire, Bulletin des recherches sur les africanismes n° 26*, CELTA, Kinshasa.
- NYEMBWE N. (1995), « Le français du Zaïre ou le français zaïrois ? considérations lexicales » in : Francard H. et Latin D., (ed), *Le régionalisme lexical*, Duculot, De Boeck, AUPELF-UREF, Louvain-la-neuve, p. 111-118.
- SESEP N. (1993), *La francophonie au cœur de l'Afrique : Le français zaïrois*, Didier Erudition, Paris.
- WILMET M. (1998), *Grammaire critique du français*, Duculot, De Boeck et Larcier s.a., Paris-Bruxelles.